



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-12979>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **26-12979**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SOLIDEO ALPES 2030

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique, contrôlée par une autorité publique centrale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du site sportif de ski de fond des Confins à la Clusaz

Description : Il s'agit d'une consultation ayant pour objet la réalisation de prestations de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du site sportif de ski de fond des Confins à la Clusaz dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques d'Hiver 2030. Elle est constituée d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle. => La tranche ferme se compose des prestations suivantes : Pour l'aménagement des pistes de ski de fond de compétition, d'échauffement et d'entraînement ; - la sécurisation du réseau de neige ; - la création d'un tunnel de piste sous voirie afin de relier le domaine nordique situé des deux côtés de route des Confins ; - le réaménagement de la voirie et régularisation des espaces de stationnement le long de la chaussée de la route des Confins depuis la chapelle et jusqu'au parking de l'Arpetta ; - l'aménagement d'une plateforme provisoire au niveau du parking de l'Arpetta pour les besoins du COJOP ; - la réfection ponctuelle de la chaussée de la route des Confins ; - la définition d'un parti d'aménager pour le parking de l'Arpetta à réaliser en phase Héritage en proposant un aménagement paysager le plus naturel possible. Elle inclut donc les missions suivantes : - Pour l'aménagement du site sportif de ski de fond des Confins à La Clusaz : AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR (missions de base) et OPC (mission complémentaire) ; - Pour l'aménagement du parking ARPETTA (phase Héritage) : AVP (réalisée en concomitance avec la phase AVP de l'aménagement du site sportif de ski de fond des Confins à la Clusaz.) => La tranche optionnelle se compose des prestations suivantes : réaménagement du parking ARPETTA Elle inclut donc les missions suivantes : PRO, ACT, VISA, DET, AOR (missions de base) et OPC

(mission complémentaire). L'enveloppe prévisionnelle des travaux de la tranche ferme s'élève à 4 225 000 euro(s) HT. L'enveloppe prévisionnelle des travaux de la tranche optionnelle s'élève à 1 012 000 euro(s) HT. L'estimation indiquée dans le présent avis concerne les deux tranches

Identifiant de la procédure : da06df03-dc4d-4a36-a319-740c73e47071

Identifiant interne : 20260048 MOE LA CLUSAZ

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 83 Boulevard de Dunkerque

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 505,440 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : 1. La date de démarrage des prestations donnée dans le présent avis de marché est donnée à titre indicatif 2. Pour obtenir les renseignements complémentaires nécessaires à la préparation de leur offre, les candidats devront se reporter à l'article 8 du règlement de la consultation qui précise les modalités de demandes et le délai alloué aux candidats pour transmettre leurs demandes de précision. 3. Le marché comporte une clause obligatoire en faveur de l'insertion professionnelle de publics en difficulté ainsi que de l'accès des Tpe, Pme et structures de l'économie sociale et solidaire à la commande publique,. 4. Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique Le présent marché est financé au moyen de financements propres

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du site sportif de ski de fond des Confins à la Clusaz

Description : Il s'agit d'une consultation ayant pour objet la réalisation de prestations de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du site sportif de ski de fond des Confins à la Clusaz dans le cadre de la préparation des Jeux Olympiques d'Hiver 2030. Elle est constituée d'une tranche ferme et d'une tranche optionnelle. > La tranche ferme se compose des prestations suivantes : Pour l'aménagement des pistes de ski de fond de compétition, d'échauffement et d'entraînement ; - la sécurisation du réseau de neige ; - la création d'un tunnel de piste sous voirie afin de relier le domaine nordique situé des deux côtés de route des Confins ; - le réaménagement de la voirie et régularisation des espaces de stationnement le long de la chaussée de la route des Confins depuis la chapelle et jusqu'au parking de l'Arpettaz ; - l'aménagement d'une plateforme provisoire au niveau du parking de l'Arpettaz pour les besoins du COJOP ; - la réfection ponctuelle de la chaussée de la route des Confins ; - la définition d'un parti d'aménager pour le parking de l'Arpettaz à réaliser en phase Héritage en proposant un aménagement paysager le plus naturel possible. Elle inclut donc les missions suivantes : - Pour l'aménagement du site sportif de ski de fond des Confins à La Clusaz : AVP, PRO, ACT, VISA, DET, AOR (missions de base) et OPC (mission complémentaire) ; - Pour l'aménagement du parking ARPETTAZ (phase Héritage) : AVP (réalisée en concomitance avec la phase AVP de l'aménagement du site sportif de ski de fond des Confins à la Clusaz.) > La tranche optionnelle se compose des prestations suivantes : réaménagement du parking ARPETTAZ Elle inclut donc les missions suivantes : PRO, ACT, VISA, DET, AOR (missions de base) et OPC (mission complémentaire). L'enveloppe prévisionnelle des travaux de la tranche ferme s'élève à 4 225 000 euro(s) HT. L'enveloppe prévisionnelle des travaux de la tranche optionnelle s'élève à 1 012 000 euro(s) HT. L'estimation indiquée dans le présent avis concerne les deux tranches

Identifiant interne : S-PF-1776023

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Options :

Description des options : Conformément à l'article R2113-4 du Code de la commande publique, la consultation comporte 2 tranches : une tranche ferme et une tranche optionnelle

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : 83 Boulevard de Dunkerque

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 21/04/2026

Durée : 73 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 505,440 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1776023>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1776023>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 10/03/2026 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 10/03/2026 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat : Le marché comporte des clauses sociales et des mesures obligatoires en faveur des TPE/PME et structures de l'économie sociale et solidaire (ESS). À ce titre, les titulaires devront mettre en oeuvre une clause d'insertion permettant la réalisation d'heures d'insertion pour favoriser l'accès à l'emploi de publics prioritaires. et respecter la clause obligatoire de promotion de l'accès des TPE, PME et structures de l'ESS, conformément aux exigences de la Solideo Alpes 2030. Ces obligations s'appliqueront à l'ensemble des prestations du marché et devront être intégrées dans l'organisation opérationnelle du titulaire

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : - Référé pré-contractuel : prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), il peut être exercé avant la signature du contrat. - Référé contractuel : prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat : ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir : la décision d'abandonner la procédure en la déclarant infructueuse ou sans suite est susceptible d'être contestée par la voie d'un recours pour excès de pouvoir dans les délais prévus à l'article R421-1 du CJA

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Marseille

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : F41557C0-0C52-89B8-9DF3D963A51D3F8C

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : SOLIDEO ALPES 2030

Numéro d'enregistrement : 87226

Adresse postale : 83, Boulevard de Dunkerque

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Robert Damien

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0491575757

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : F415580A-0A04-66A3-BADA06550B2D9E12

Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca

Ville : Marseille

Code postal : 13002

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Adresse internet : <https://marseille.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : c6d05923-b216-4434-8cea-06522231d6a5 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 06/02/2026 à 09:12

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2026